

**SESSION 2007****CLASSES DE TERMINALE****SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES****I TRAVAIL PREPARATOIRE****Question 1****(02 points)**

Définir :

- Politique de population,
- Ajustement de la fécondité ;
- Transition démographique ;
- Néomalthusianisme.

Question 2 (cf Doc 1)**(01 point)**

Pourquoi l'accroissement de la population a été un facteur bloquant pour le développement des pays de l'Afrique subsaharienne ?

Question 3 (cf Doc 3)**(01 point)**

Comment a évolué la conception de la politique de régulation des naissances ?

Question 4 (cf Doc 2)**(01 point)**

L'immigration d'habitants du sud est -elle simplement d'ordre démographique ?

Question 5: (cf Doc 4)**(01,5 point)**

Calculer et présenter les parts relatives des continents dans la population mondiale pour chaque période. Que dire de l'évolution de la part de l'Afrique. (cf Doc 3)

Question 6 : (cf Doc 4)**(01,5 point)**

Calculer et présenter dans un tableau le taux de croissance de la population par continent d'une période à une autre.

Question 7:**(02 points)**

Représenter dans un même graphique les courbes d'évolution du taux de croissance de la population des continents.

II. ANALYSE**(10 pts)**

Partant de vos connaissances propres et des documents ci-joints, vous analyserez les politiques de populations préconisées pour l'Afrique et vous vous interrogerez sur leur efficacité .

Document 1**Croissance démographique et crises africaines**

La dette des pays africains s'est accrue dans des proportions considérables dans la décennie 1980, et ces pays ont dû recourir, sous la pression du FMI et de la Banque mondiale, à des programmes d'ajustement structurel (les fameux PAS) pour réduire les déficits publics. Il s'en est suivi une aggravation des conditions de vie des populations : réduction des investissements et des crédits de fonctionnement des services publics (y compris dans l'éducation et la santé), hausse des prix des produits de base.

Ces effets des PAS se sont conjugués avec la chute drastique des revenus des cultures agricoles d'exportation provoquée par la surproduction mondiale. Les conséquences de la crise macro-économique se trouvent ainsi démultipliées par des blocages micro-économiques dans des communautés ne pouvant plus satisfaire leurs besoins monétaires. Le système de droits et d'obligations se trouve alors mis en péril (Mahieu, 1989), et ce sont les conditions même de fonctionnement et d'évolution des régimes démographiques, prévalant jusque là, qui sont ébranlées.

Bien que l'expérience des pays de l'Afrique subsaharienne ne montre pas de corrélation négative entre le taux de croissance démographique et celui de la croissance économique, l'accroissement de la population s'est révélé, en cette décennie de crise économique, comme une contrainte majeure pour l'amélioration du niveau de vie des communautés.

Document 2 Démographie et « Diversion » démographique

Les législations visent à contrôler l'immigration d'habitants du Sud attirés par la croissance économique des pays industrialisés. Des politiques concertées s'appliquent de manière rigide dans les sociétés occidentales, où le droit d'asile est remis en question alors qu'on n'a jamais autant parlé des droits de l'homme. La fermeture des frontières aux ressortissants du Sud constitue un réflexe d'autoprotection devant « l'irruption des pauvres », dont le nombre fait peur. Les peuples d'Afrique basculent dans une sorte de « hors-monde » : les stratégies de contrôle de la population s'amorcent dans un environnement international où le continent noir n'intéresse plus personne.

Après l'ajustement structurel, faut-il s'attendre à l'ajustement de la fécondité ? A l'heure où l'argent est la seule valeur dans un monde qui se globalise, les problèmes démographiques n'échappent pas à la restructuration idéologique qui s'est développée depuis les années 80 avec le retour en force du néolibéralisme. En dehors des situations d'urgence et de catastrophes, qu'importent la santé et l'éducation des populations africaines s'il faut réduire les dépenses sociales de l'État pour payer le service de la dette ! Or, au lieu d'imposer aux Africains une transition démographique venue d'ailleurs, il faut au contraire permettre aux femmes de participer à un nouvel ordre mondial en leur donnant les moyens efficaces d'investir leurs potentialités ailleurs que dans la procréation. Dans cette perspective, comment poser les conditions d'un développement durable sans procéder au partage des richesses mondiales ?

Source: Par Jean-Marc Ela, in *Le Monde Diplomatique*, Septembre 1994.

Document 3 ... LES DÉFIS DÉMOGRAPHIQUES

Jusqu'à une époque récente, la plupart des gouvernements des pays de l'Afrique au sud du Sahara n'avaient pas de politique de population explicite.

Dans les actions menées en faveur du développement, certaines mesures avaient des répercussions évidentes sur les variables démographiques : amélioration des systèmes de santé, opérations d'aménagement rural, ... En matière de fécondité le discours était souvent nataliste, ainsi que certaines dispositions législatives : allocations familiales, maintien de la loi française de 1920 interdisant la contraception et l'avortement dans les anciennes colonies françaises.. .

Pourtant, depuis les conférences mondiales de la population (Bucarest, 1974, et Mexico, 1984) et surtout depuis la conférence démographique africaine d'Arusha (1984), les attitudes des gouvernements ont évolué et l'idée est maintenant généralement admise de la nécessité de politiques de population intégrées aux politiques de développement. Il s'agit de politiques de population entendues au sens large, et pas uniquement de politiques de régulation de la fécondité. Pourtant, les principaux bailleurs de fonds multilatéraux (Banque mondiale, Fonds des Nations unies pour la population) ou bilatéraux (États-unis) insistent fortement sur ce dernier aspect et, dans certains cas, exercent des pressions sur les gouvernements pour les inciter à adopter des programmes de limitation des naissances. (...)

En matière de mortalité, tous les gouvernements sont attachés à sa diminution et promeuvent des actions en ce sens, même si, comme on l'a vu précédemment, le contexte actuel n'est guère favorable à une baisse sensible de la mortalité.

Enfin, dans le domaine des mouvements migratoires, il faut reconnaître que, le plus souvent, les gouvernements n'ont que peu de marge d'initiative. Les migrations internationales sont dans leur grande majorité spontanées et résultent des conditions économiques du pays d'accueil. Les seules actions envisagées sont le plus souvent des mesures ponctuelles d'expulsion sans réelle efficacité à moyen terme. De même, les migrations internes échappent généralement à toute programmation :

Source: Francis Gendreau et Patrice Vimard, in *politique africaine*, ed Karthala, dec 2006

Document 4**Évolution de la population dans le monde par continent
1500-1990 (en millions d'habitants)**

Périodes \ Continents	1500	1750	1850	1900	1975	1990
AFRIQUE	85	80	100	122	411	642
AMERIQUE	41	17	61	144	563	710
ASIE	225	491	810	985	2279	3113
EUROPE	62	128	195	284	474	607
Ex URSS	12	34	70	127	256	290
OCEANIE	2	2	2	6	17	20
Total	427	752	1238	1668	4000	5382

Source: G.L.Philippe LOUNGOULAH (in *Afrikascope* (revue du Groupe d'Etudes et de Recherches Africaines (GRETRA), Lyon, juin 1995, p. 6-12)